

Perwez, le 08/05/08.

Développement Rural – Berloz

GT sur la fiche projet n°47: « Aménagement du site des anciennes écoles de Rosoux »
(Bâtiments et place publique)
Le 06/05/08

Objectif : cerner les besoins des habitants et compléter la fiche projet.

Copie envoyée à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
- les participants ;
- l'auteur Tr@me, Cécile Schalenbourg ;
- la FRW.

Présents :

Membres de la CLDR : Jacques Bertho, Michel Jadoul, Roger Toppet, Joseph Hovent, José Hubert, Viviane Es, Arnold Huens, Jean Mattart.
Pour Tr@me : Cécile Schalenbourg, Laurent Vrancx.
Pour la FRW : Vincent Legrand et Perrine Raquez.

Visite de terrain

Les participants se sont rendus sur le site et ont pu entrer dans une partie du bâtiment servant de locaux pour les colombophiles.

Introduction et relevés des éléments existants

De retour à la Maison communale et après un petit tour des présentations, Perrine Raquez de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) introduit la réunion en présentant les objectifs de la rencontre, en rappelant les éléments importants qui avaient été énoncés lors des réunions de la CLDR (création d'une Maison de village, espace public à restructurer, implication des associations de Rosoux, ...). 2 documents sont présentés en séance : la fiche projet telle que proposée par la CLDR et un pense-bête qui reprend des questions à se poser face à des aménagements de ce type. Cécile Schalenbourg de Tr@me propose ensuite, dans un premier temps, de représenter schématiquement sur un plan du site, les éléments qui ont été observés lors de la visite de terrain. Voir ci-dessous.

Site communal des anciennes écoles de Rosoux

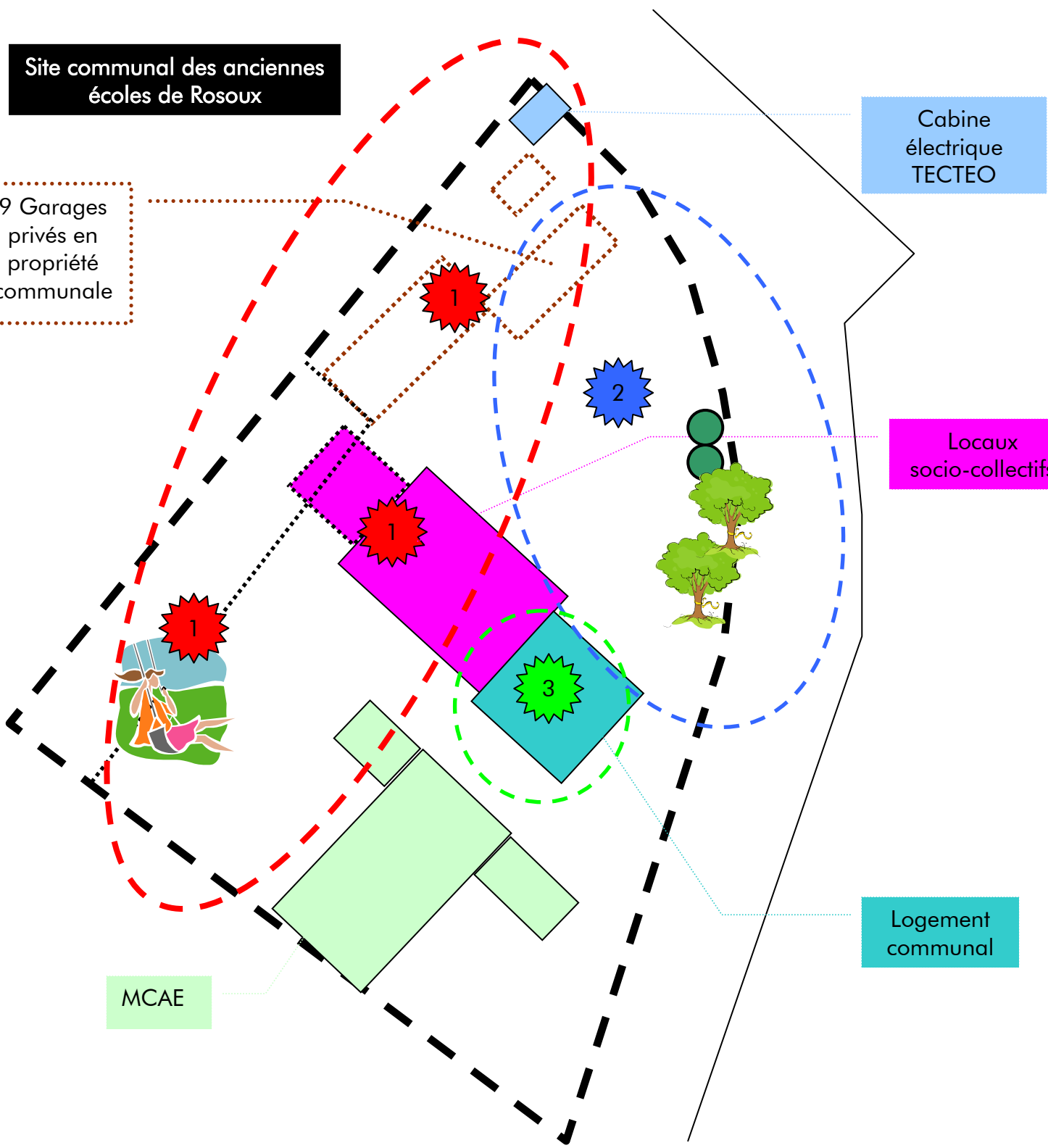
9 Garages privés en propriété communale

Cabine électrique TECTEO

Locaux socio-collectifs

Logement communal

MCAE



Concernant le terrain, l'ensemble de la zone en pointillés est un terrain communal. Les garages « en dur » sont loués par la commune et les autres sont des garages préfabriqués sur des terrains communaux. L'ensemble des bâtiments principaux sont communaux (MCAE et ses nouvelles extensions), l'ancienne école et le logement (ancienne maison d'instituteur).

Souhaits et suggestions

Dans un deuxième temps, les participants sont invités à mentionner leurs idées et souhaits pour l'aménagement du site.

Pour la zone 1 (bâtiments de l'ancienne école et les proches abords)

Le GT propose de restructurer l'ensemble de la zone communale.

Il faut donc démolir tous les garages qui se trouvent sur la zone et l'ancien mur du fond de la cour de récréation derrière la MCAE. Ceci permettra de reprendre la main sur l'ensemble de la zone.

Pour le bâtiment, il est proposé de créer une maison de village en gardant la façade avec les pierres bleues côté espace public. L'annexe de 1928 de l'école et l'autre façade du bâtiment principal pourraient être démolies et reconstruites avec des techniques modernes. L'idée est de bénéficier de 2 locaux de tailles différentes (une grande dans l'école et un plus petit dans l'annexe) qui pourraient être joints pour constituer un troisième volume encore plus grand. On devrait aussi retrouver :

- une cuisine et un bar avec des réserves propres à cet usage
- des sanitaires (dont accès PMR)
- des locaux techniques (chauffage, électricité, etc.)
- des locaux de réserve qui pourraient être attribués à certaines associations qui ont besoin de ranger du matériel (colombophile, etc.)

Les aménagements devraient permettre aussi de joindre un chapiteau à l'extérieur de la Maison de village pour des activités de plus grande ampleur.

Il est important de réfléchir à des utilisations en journée par la MCAE ou d'autres activités. Les locaux doivent être polyvalents.

Dans un premier temps, les abords immédiats doivent être pensés en même temps. Le reste de la zone peut être réalisées dans un deuxième temps.

On peut aussi imaginer l'aménagement d'une petite zone de jeux « enfants » derrière la MCAE. Cet équipement pourrait profiter aussi bien aux enfants de la MCAE qu'à ceux du village ...

Les bulles à verres devraient être déplacées vers la cabine TECTEO et être intégrées par un petit aménagement simple (panneaux, haies ...) sans être complètement cachées.

Pour la zone 2 (espace public) :

Après de nombreuses discussions, l'espace public n'aura pas vocation à devenir le centre du village qui reste près de l'Eglise. Il s'agit donc de penser les choses légèrement. La fête du village se fait actuellement au Football et il n'y a pas l'intention de changer dans les années qui viennent. La vocation première restera du stationnement et un espace où d'autres choses pourraient être construites dans un avenir plus lointain et ainsi répondre à des objectifs autres que de convivialité (logements, espaces entreprises, etc.).

Le stationnement pourrait être plus structuré. Les aménagements légers doivent rester assez polyvalents (pétanque, stationnement, chapiteau, etc.). Quelques plantations pourraient être envisagées.

3

Pour la zone 3 (le logement) :

Le logement actuel devient assez vétuste et il est fort grand pour les locataires actuels. On pourrait ainsi prévoir une restauration et aménager 2 voire 3 logements de plus petites tailles. Il faudrait aussi recréer un espace privatif (jardin, stationnement privé, ...) aux côtés de ces nouveaux logements.

Phasage

Il est proposé de phaser comme suit :

1. vu l'état avancé de délabrement des locaux communaux, il faut d'abord aménager la partie « maison de village et abords »
2. l'espace public
3. les logements dans l'ancienne maison d'instituteur
4. d'autres constructions sur le site (logements, bureaux, extension MCAE, ...)

Clôture de la réunion

La seconde réunion concernant cette fiche projet aura lieu le mardi 10 juin 2008. Une invitation suivra.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Vincent LEGRAND